

Ambiance thermique dans les écoles

Procédure associée aux relevés de température

1) Résumé

Le confort thermique est un facteur environnemental essentiel pour assurer au personnel des conditions de travail adaptées. Cette contrainte peut être toutefois améliorée par une approche préventive, technique et organisationnelle.

2) Définition

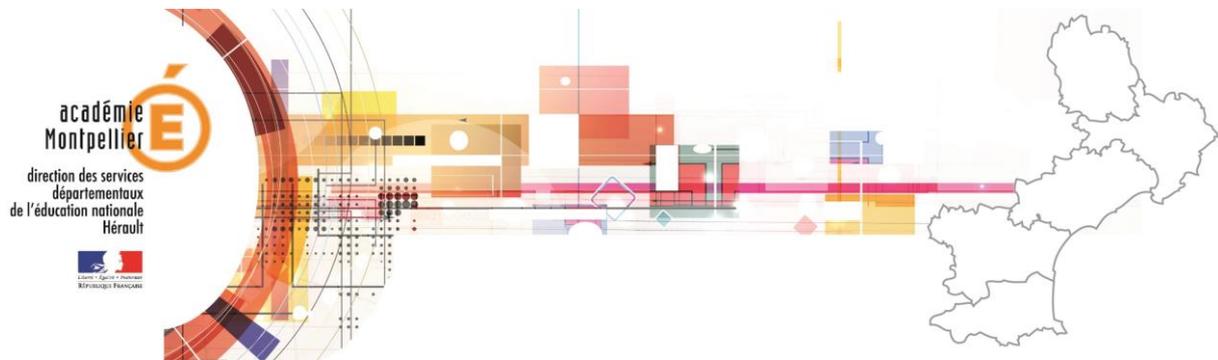
Le confort thermique est défini comme « un état de satisfaction du corps vis-à-vis de l'environnement thermique. Au confort thermique correspond une plage de températures qui peut varier selon la sensibilité et l'activité menée par l'occupant (repos, travail léger, activité sportive...).

3) Enjeux

Quels que soit les secteurs, les contraintes thermiques varient selon la saison, la nature du poste (actif ou passif) et de l'environnement proche en extérieur ou intérieur (machines, fours, frigo, bureau...).

Ces contraintes produisent divers effets : fatigue, sueurs, maux de tête, nausées et crampes ; ils sont les signes précurseurs de troubles plus importants (déshydratation, coup de chaleur).

De même, le froid peut avoir des répercussions sur la qualité du travail (perte de dextérité, troubles musculo-squelettiques « TMS »...) et provoquer directement ou indirectement des accidents (glissades, ...).



4) Pourquoi l'humidité renforce la chaleur ressentie

Quand il fait chaud, l'homme utilise la transpiration pour refroidir son corps et le garder à une température de 37 degrés. Le principe est simple : par les pores de la peau, l'organisme évacue de la sueur qui, en s'évaporant, refroidit le corps.

Ce mécanisme est perturbé si le taux d'humidité dans l'air devient trop élevé. L'humidité de l'air ambiant empêche la sueur de s'évaporer, l'air étant déjà saturé par de la vapeur d'eau. La sueur reste donc collée à la peau, d'où la sensation de moiteur dans de tels environnements, et le refroidissement du corps ne peut plus s'effectuer normalement. Au-delà de 98% d'humidité relative, toute évaporation est par exemple impossible. Ce phénomène explique donc que la chaleur ressentie peut être plus forte dans un endroit humide où il fait 30 degrés que dans un endroit sec où il fait 35 degrés.

5) Relevé de température et du taux d'humidité

Relever la température et le taux d'humidité au moins trois fois par jours. Les reporter dans le tableau de relevé de températures et d'humidité.

RELEVÉ DE TEMPERATURES				
Etablissement :			Salle :	
Date et heure	Réalisé par	Température	Humidité	Remarque

6) Registre santé sécurité au travail

Lorsque le phénomène thermique ne correspond pas à un phénomène exceptionnel ou qu'il s'installe dans le temps, les personnels peuvent compléter une fiche du registre santé sécurité au travail en y annexant le relevé de température et d'humidité (sur plusieurs jours), puis le transmettre à la circonscription.

Retrouver le modèle du R SST école dans la boîte à outils 1^{er} degré : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/academie/sante-securite-et-bien-etre-au-travail/prevention-des-risques-professionnels>

7) Document unique d'évaluation des risques professionnels

Si les mesures de prévention à donner devaient entraîner un délai de réalisation dépassant plusieurs mois et/ou un coût important pour le propriétaire, la fiche d'observation serait transférée du registre SST vers le DUERP au moment de sa mise à jour.



**Ambiance thermique dans les écoles
Relevé de température**

Ecole :

Salle :

Date et heure	Réalisé par	Température	Humidité	Remarque

A quoi est-ce dû techniquement ?
Que peut-on faire tout de suite ?

Que faut-il approfondir ?